

Introduction

La naissance du Libéria contemporain est indissociable de la fondation de Monrovia par les premiers colons américains, les *settlers*. C'est en fait au début du 15^{ème} siècle que les portugais jetaient l'encre au large du Cap Montserrado sur lequel, 350 ans plus tard, ces colons allaient édifier Monrovia. Elle est directement liée à la traite négrière occidentale en Afrique occidentale. Entre 1700 et 1830, c'est environ 15 à 20.000.000 de noirs qui ont été acheminés en occident, notamment au Nouveau Monde, pour travailler dans les plantations de coton et de canne à sucre.

L'Etat du Libéria naît d'une double volonté : l'abolition de l'esclavage à partir de 1848, mue par un esprit d'humanisme envers les souffrances du peuple noir, et la recherche d'une solution aux difficultés sociales que la pratique esclavagiste pose à la nouvelle fédération américaine, qui déboucheront sur la guerre de sécession de 1861. La Société américaine de colonisation (American Colonization Society), combinant ces deux impératifs, obtient du gouvernement des Etats-Unis, de pouvoir rechercher en Afrique, un territoire pour accueillir les noirs affranchis. Inspirée par l'exemple britannique à l'origine de la création d'un foyer d'accueil en Sierra Leone en 1787, elle reprit les grandes lignes de cette entreprise.

Entre 1822 et 1892, plus de 16.000 noirs affranchis furent ramenés sur ce territoire d'accueil. Certains venaient des Etats-Unis : esclaves affranchis ou métis, enfants nés d'unions cachées entre blancs et esclaves noirs, au statut ambigu. D'autres venaient des îles de l'Atlantique Nord : Barbade, Bahamas, Haïti... A ce chiffre, il convient d'ajouter celui de 7.500 esclaves saisis sur les bateaux négriers arraisonnés et libérés par les flottes britannique et américaine, ce sont des rescapés qui n'avaient donc pas connu le Nouveau Monde. Ils constituaient en fait 1/10^{ème} des esclaves, la minorité en fait, la majorité ayant préféré rester aux Etats-Unis.

Cependant, la région du Cap Montserrado était déjà habitée avant l'arrivée d'anciens esclaves. Une bonne dizaine d'ensembles ethniques différents vivaient là, certains ne se trouvant que dans le Libéria, d'autres étant partagés avec les Etats voisins. Les nouveaux venus s'inspirant de l'expérience des treize colonies britanniques d'Amérique, désormais réunies en Fédération, se font représenter pour la création d'un Etat : le 26 juillet 1847, le Libéria accéda à l'indépendance et fut donc pendant plus de 100 ans, le seul Etat indépendant du continent africain.

Le Libéria, à l'époque peuplé de 3000 habitants environ est un Etat réduit qui va s'étendre et phagocytter les royaumes environnants.

Cette expansion se fait soit par accord, certains rois ayant consenti à signer pour éviter d'autres dominations comme celles britannique ou française, ou pour échapper à l'hégémonie d'un autre royaume ; soit par conquête militaire, avec une forte résistance des populations locales toutefois.

L'origine de la création du Libéria, fondée sur l'idée généreuse du retour des esclaves américains affranchis en Afrique, porte en elle-même les germes d'une implosion sociale.

En 1981, le Libéria qui a une superficie de 111.370 km², compte 1,2 million d'habitants environ, se trouve entre la Sierra Leone, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et l'Océan Atlantique, apparaît donc sur un fond de diversité démographique originelle et conflictuelle (cf annexe 1). Les dirigeants successifs de ce pays n'ont pas pu, ou pas su, organiser un cadre favorable au développement d'un Etat Nation. Pire encore, alors que semblait se régler le problème de l'antagonisme entre descendants des esclaves et les natifs, ils ont favorisé, dès le coup d'Etat de 1980, le contexte du futur affrontement interethnique. Les leaders faisaient ainsi le choix de la facilité en utilisant les rivalités ethniques pour soutenir leur lutte et assouvir leurs ambitions.

Néanmoins, à côté de ces causes qualifiées d'internes, d'autres étrangères au contexte libérien lui-même ont eu un effet non négligeable sur l'ampleur et la durée du conflit. Cette guerre civile particulièrement longue et ruineuse a constitué une grave crise humanitaire sans précédent et un véritable désastre aux conséquences considérables pour le Libéria mais aussi pour les pays voisins.

Au bout de quinze années de guerre et d'une instabilité politique, les libériens sont résolument décidés à tourner une page sombre de leur histoire pour amorcer un retour à la paix et à la légalité, dans le concert des nations, grâce à l'aide de la communauté internationale.

PREMIERE PARTIE

La création du Libéria porte en elle-même les germes d'une implosion sociale.

Les fondements même de la création du Libéria lui confèrent une évolution conflictuelle dans le cadre d'un développement économique et social discriminant, à l'origine de nombreuses fractures des populations.

1.1. L'antagonisme entre américano-libériens et les autochtones

Le mode d'expansion militaire de l'Etat libérien et le caractère composite de sa population initie une succession de dominations dont les deux grands traits sont les américano-libériens, installés sur les nouvelles terres et *les Natives*, ceux qui se trouvaient sur place avant l'arrivée des anciens esclaves.

1.1.1 Une domination américano-libérienne

Le premier caractère de stratification sociale est la couleur de la peau : certains l'ont plus claire que d'autres. Les mulâtres qui ont la peau plus claire sont considérés comme supérieurs et monopolisent le pouvoir d'Etat jusqu'en 1870.

Parmi les noirs il faut encore distinguer les anciens esclaves ayant donc vécu au Nouveau Monde et les rescapés ou *Congoes* comme on les appelle entre américano-libériens. L'avantage des américano-libériens réside dans leur instruction : même s'ils n'ont pas suivi un enseignement digne de ce nom, ils parlent anglais, langue officielle du Libéria, tout au mieux que les autochtones ou *natives*. Les premiers constituent la deuxième classe qui prendra le pouvoir à partir de 1870, les *Congoes* étant considérés comme des *natives*. Les Noirs, anciens esclaves, constituent la grande majorité des américano-libériens et forment un parti propre, le True Whig Party avec lequel ils occupent le poste présidentiel jusqu'en 1980. Leur gestion de l'Etat pourrait être assimilée à la colonisation. La politique se réduisait à Monrovia et ses environs, fief des américano-libériens, les populations de l'intérieur n'occupant qu'une place secondaire dans les préoccupations et ne faisant l'objet que d'une administration déléguée. La principale source d'inimitié se trouve alors dans la différence de traitement.

Ce n'est que sous la présidence de William S. Tubman (1944-1971) qu'une politique d'intégration sera engagée avec une industrialisation qui offre des emplois, ceux-ci constituant une forme d'intégration par excellence. Tubman met en place une division de l'intérieur en comtés. Mais son successeur, William Tolbert, qui aura d'abord été son vice-président, ne suivra pas ses traces.

Celui-ci renoue avec une politique qui ne prend en considération que les américano-libériens, et qui se caractérise par le paternalisme, le népotisme et la corruption. Il en résulte une instabilité gouvernementale absente sous la présidence antérieure et une impopularité qui lui vaut un parti d'opposition, le Progressive, le Progressive Alliance Party (PPP), dirigé par un *native*, Baccus Mathews.

Cette impopularité connaît son paroxysme en avril 1979, lorsque par suite d'une augmentation du prix du riz, aliment de base des libériens, le PPP appelle à une manifestation à laquelle se joignent les soldats. Le président est obligé de recourir à l'armée de la Guinée avec qui un accord d'assistance mutuelle avait été signé, pour rétablir l'ordre. Mais une fois l'ordre rétabli, l'impopularité ne baissera pas. C'est dans ce cadre que dans la nuit du 11 au 12 avril 1980, une poignée de sous-officiers fait un putsch, alors même que le PPP reconnu comme deuxième parti libérien avait lancé un mot d'ordre de grève générale pour le 12.

1.1.2 Une revanche des *natives*

L'échec du pouvoir politique sous Tolbert, dans sa quête d'une assise légitime, conduit au putsch militaire. Les putschistes dans cette nuit du 11 au 12 assassinent le président et quelques personnalités éminentes du gouvernement et de l'Assemblée. D'autres, treize dignitaires en tout, seront arrêtés, jugés sommairement et exécutés sur la plage en présence d'une foule immense et de la télévision française le 22 avril 1980. Cette image sanguinaire va rester comme une marque indélébile apposée au régime de Samuel Doe.

Le sergent Samuel Kanyon Doe qui s'est emparé du pouvoir est de l'ethnie krahn. Il suspend la constitution, supprime les libertés publiques et s'octroie les pleins pouvoirs. Avec ses camarades de la junte militaire, il crée le Conseil Populaire de Rédemption. Ce putsch marque la fin du contrôle de l'Etat par la minorité américano-libérienne et procède d'une revanche historique des *natives* sur les descendants d'afro-américains qui tiennent tous les rouages de la société. Cette dernière prenait peu à peu des caractères de caste fermée, de par ses intermariages, et calqué sur le modèle américain qui faisait d'eux des « évolués », dans une opposition implicite à la « barbarie tribale » des natifs de l'intérieur.

Mais dans ces moments de grande agitation, les libériens n'ont pas tenu compte de la composition de la junte militaire. En effet, celle-ci est composée en majorité des soldats de la même ethnie que Samuel Doe. A cette ethnie se trouvent associés les Mandingue qui ne sont pas considérés comme des libériens de tout temps : pour la majorité des libériens, ils seraient des étrangers. Dans ce nouveau régime, la domination sera en réalité Krahn avec la participation des Mandingue.

1.2 Les rivalités interethniques

Afin de mieux cerner ces rivalités interethniques, il convient de procéder à la décomposition de la population du Libéria.

1.2.1 Les composantes de la population libérienne.

Le peuplement du Libéria est la superposition des strates migratoires successives qui sont très anciennes pour certaines. Partis des savanes soudanaises, les premiers flux ont atteint les côtes en de temps immémoriaux, d'autres ont suivi ultérieurement. Le dernier en date étant au 19^{ème} siècle, celui des esclaves affranchis venant des Etats-Unis. A la fin du 20^{ème} siècle, la population libérienne est formée de trois composantes principales : les autochtones ou les *natives*, les américano-libériens et les immigrants.

Les autochtones constituent la communauté la plus importante. Celle-ci s'articule autour de trois groupes ethniques regroupant chacun plusieurs tribus : les Kru, les Mande et les Mel (cf annexe2)

Les Kru peuplent le Sud et l'Est du pays. Ils sont divisés en six grandes tribus : les Krahn ou Wai qui représentent à eux seuls 4 à 6% de la population, les Kwaa ou Belle (enclavés en pays Mande), les Grebo, les Bassa et les Dei.

Les Mande ou Mandingue appartiennent à l'un des principaux groupes ouest africains. Extrêmement morcelé, il s'étend depuis le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire. Il a émigré au Libéria au milieu du 16^{ème} siècle et occupe le nord du pays. Cette ethnie est divisée en sept tribus principales : les Vay ou Vai, les Gbunde, les Bandi (éclatés en 3 blocs dont un est adossé à la frontière de la Sierra Leone), les Loma, les Mano et les Kpelle sont répartis de part et d'autres de la frontière guinéenne et les Gio adossés à la frontière avec la Côte d'Ivoire.

Les Mel sont composés des Gola et des Kissi, ils ont été refoulés vers l'ouest lors des migrations Kru et Mande et se répartissent sur trois pays : la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria où ils sont peu nombreux. Ils occupent l'ouest Atlantique où ils pratiquent la culture du riz dans les montagnes et sont enclavés en pays Mande.

Les américano- libériens forment la deuxième composante de la population. Elle regroupe les descendants des esclaves affranchis ou « *free men* » arrivés au pays en 1880 et 1882, ainsi que ceux qui ont été arrachés à la même époque aux trafiquants du « bois d'ébène ». Près de 17.000 personnes immigrèrent des Etats-Unis et de la Barbade. La majorité provenait du Maryland, de Virginie, de Caroline du Nord et de Georgie. Ces immigrants ont été en grande partie envoyés ou aidés par la Société Américaine de Colonisation, la moitié d'entre eux sont des esclaves affranchis par leurs maîtres à la condition d'émigrer vers le Libéria.

Ils forment aujourd'hui autour de 5% de la population du pays et sont établis prioritairement le long de la côte mais leur importance politique est inversement proportionnelle à leur poids démographique puisqu'ils monopolisent les richesses et le pouvoir.

La troisième et dernière composante est celle des immigrants de diverses origines. Elle comprend les guinéens ayant fui la dictature de Sékou Touré, les ghanéens, les sierra léonais, les ivoiriens, les nigériens, les indiens, haïtiens et européens attirés par l'appât du gain.

1.2.2 Une domination Krahn

A son arrivée à la tête du Libéria, Samuel Doe va procéder à une « Krahnisation » des postes de responsabilité de l'Etat, des forces armées et de l'appareil de production. La junte va très vite s'entourer de proches. Pour la plupart, ils étaient peu instruits et tous ignorants de la politique, comme de la gestion de l'Etat. Le sergent-chef va donc chercher un bon conseiller particulier avec lequel il constitue un cabinet composé des libériens de son groupe ethnique. C'est ainsi que le Docteur George Boley devient son conseiller puis ministre d'Etat. Le désir de sécurité Samuel Doe transparait dans l'ascension vertigineuse des soldats Krahn dans la hiérarchie militaire, lui-même devenant général !

Désormais, la plupart des officiers sont Krahn dans une armée où le recrutement s'accroît notamment dans cette même ethnie. Cette manière de faire va provoquer le mécontentement des autres ethnies des *natives*. La dégradation décisive de la situation intervient à la fin de 1989. Une rébellion éclate dans le comté de Nimba (cf annexe 3), durement réprimée par l'armée, elle entraîne l'exode de plusieurs milliers de centaines de paysans vers la Côte d'Ivoire.

1.2.3 Une double articulation Krahn-Mandingue et Mano-Gio

Le drame libérien met en jeu la rivalité opposant les Krahn aux Mano-Gio : Samuel Doe est de l'ethnie Krahn, ultra minoritaire au Libéria et Charles Taylor qui est de l'ethnie Gio de par sa mère. Dans les deux camps des alliances se créent, ainsi une deuxième articulation ethnique oppose les Krahn-Guéré soutenant le président Samuel Doe aux Gio-Dan où Taylor recrute ses partisans.

Avec l'accession au pouvoir de la junte militaire, Thomas Quiwonkpa, soldat de carrière et originaire du comté de Nimba, devient commandant en chef des armées, poste important dans un régime militaire. S'inspirant du procédé de Samuel Doe et s'inquiétant aussi pour sa sécurité dans une armée qui devient Krahn, s'entoure de proches qui ont un lien avec son comté. Ainsi il prend pour conseiller politique un américano-libérien dont la compagne vient du Nimba : Charles Taylor. Samuel Doe voyant l'aura de Quiwonkpa croître, a voulu contrer toute tentative de renversement, en favorisant les Mandingue qui sont nombreux dans le comté du Nimba : certains occupent des postes administratifs importants dans la région, dont l'un d'entre eux, Al hadji Kromah, qui devient ministre vice-ministre chargé de l'information.

De plus, avant l'attaque de la garnison de Butuo, ce sont des sources Mandingue qui auraient prévenu le gouvernement par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur, lui-même Mandingue.

Tout ceci participe donc à associer Krahn et Mandingue dans le régime qui prend place en avril 1980 et qui se consolide par la suite avec les élections qui ont lieu en 1985 : Samuel Doe les remporte à une courte majorité de 51%, même si toutes les sources extérieures s'accordent pour dire que la fraude fut énorme.

Juste après les élections de 1985, Thomas Quiwonkpa qui était entré en disgrâce et s'était exilé au Etats-Unis, revient perpétrer un coup d'Etat qui échoue : il y trouvera la mort. C'est son protégé, Charles Taylor qui revient ensuite à la tête des rebelles en 1989. Né en 1948, de père américano-libérien et vraisemblablement de mère Gio du comté du Nimba, il est diplômé d'économie aux Etats-Unis, il rentre au Libéria vers les années 1970 et aurait travaillé dans l'administration de William Tolbert. Avec le coup d'Etat de 1980, il est promu conseiller personnel du commandant en chef des armées, puis directeur du service gouvernemental chargé de l'achat de biens d'équipement. A ce poste de responsabilité, il applique une politique d'échelle qui lui permet d'obtenir le monopole sur les commandes en masse. Sur une enquête de la direction fiscale alors que Quiwonkpa s'en est déjà allé, il est soupçonné de fraude : il aurait perçu des commissions sur chaque commande. Il s'exile, avant la fin de la procédure, aux Etats-Unis où il est arrêté et emprisonné dans une prison de haute sécurité du Massachusetts dans l'attente de son extradition, en application d'une convention de coopération judiciaire entre le Libéria et les Etats-Unis. De là, il s'évade en 1985 et revient en Afrique, à Accra au Ghana d'où il partira via le Burkina-Faso, la Libye et la Côte d'Ivoire pour mener l'insurrection armée de décembre 1989. Son second dans le mouvement armé est Prince Y. Johnson, surnommé le « rebelle des rebelles », d'ethnie Gio tout comme Charles Taylor. Cet ancien capitaine de l'armée libérienne, viscéralement hostile au président Samuel Doe à cause des exactions commises en 1985 dans le comté de Nimba, va apparaître comme l'un des principaux chefs de guerre au début des années 1990 mais rentrera rapidement en conflit avec Charles Taylor.

Face à cette rébellion, le gouvernement de Samuel Doe réagit en envoyant des contingents dans le Nimba. Les hommes politiques Mandingue aussi réagissent : Al hadji Kromah ira dans le Nimba et exhortera les Mandingue à prendre les armes pour défendre le régime Doe, les commerçants étant appelés à le soutenir financièrement. Cette prise de position lui permet de paraître comme le leader des Mandingue. George Boley en fera de même : il crée après l'assassinat de Samuel Doe, une faction qui sera à majorité Krahn.

Ainsi, les chefs de guerre, les « war lords », ou du moins la plupart, ont participé d'une façon ou d'une autre au régime de Samuel Doe. La rébellion les divise : en ayant déstabilisé le régime dont ils vivaient, elle leur offre l'opportunité de se hisser au sommet.

1.3 Les rivalités politiques : un mouvement de rébellion multiple

La rébellion de décembre 1989 est l'action du Front National du Libéria (NPFL) de Charles Taylor. Mais très vite la rébellion se démultiplie d'abord avec les divisions internes au NPFL, ensuite avec la naissance d'autres mouvements qui n'échapperont pas pour autant au phénomène de division interne ou scissiparité.

1.3.1 Le Front National du Libéria (NPFL- National Patriotic Front of Liberia)

C'est à son initiative que la guerre civile a débuté dans les monts du comté de Nimba, à partir du 24 décembre 1989. Lorsqu'il déclenche la lutte armée contre le régime de Samuel Doe, le mouvement existe déjà depuis plusieurs années, de manière latente. Charles Taylor qui s'appuie sur l'ethnie de sa mère et ses troupes font le siège de Monrovia et prennent rapidement le contrôle de la plus grande partie du pays : c'est le début de la guerre qui oppose le NPFL aux Forces Armées Libériennes (Armed Forces of Liberia) qui rassemble les membres de l'ancienne garde présidentielle de Samuel Doe. En tant que mouvement de lutte armée, le NPFL dispose d'un noyau d'environ 1600 hommes en 1989 : des libériens mais aussi des sierra léonais et quelques gambiens. Sous la direction de Taylor, ils passent au Burkina Faso puis en Libye où ils suivent une instruction militaire avant de se regrouper et passer ensuite en Côte d'Ivoire et enfin franchir la frontière du Libéria à la Noël 1989. Ils vont contrôler 90% du territoire libérien, soit 12 sur 15 comtés que compte le pays. Mais ils ne pourront prendre Monrovia devant laquelle ils piétinent tout au long de l'été 1990 et sont finalement privés de la victoire par l'ECOMOG¹. Ses combattants proviennent des ethnies Gio et Mano. Pendant longtemps, le mouvement a été soutenu par le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Libye. Il bénéficiait à ses débuts du soutien de l'oligarchie américano-libérienne, d'intérêts français et libanais implantés en Afrique de l'Ouest.

1.3.2 Les mouvements dérivés

Le NPFL se divise donc en divers mouvements rebelles dont le plus important sera le tout premier, le Independent National and Patriotic Front of Liberia. Le INPFL résulte de la première scission issue du NPFL survient en 1990 à l'instigation de Prince Johnson, à la suite de la discorde avec Charles Taylor. L'objectif avoué de cette faction est d'éviter que Charles Taylor ne parvienne au pouvoir. La prise des otages pratiquée par ce mouvement va provoquer l'envoi d'une force régionale d'interposition, l'ECOMOG. C'est cette faction qui sera responsable de la mort de Samuel Doe : il est arrêté alors qu'il se rendait à une rencontre avec les forces de la CEDEAO², torturé à mort en présence de Prince Johnson, tout en ayant été filmé et la cassette vendue dans la sous région. Puis ce mouvement perd de son importance avec l'exil volontaire de son leader au Nigeria en 1993, pour se refaire une virginité politique.

¹ Ecowas Community Monitoring Group, force ouest africaine de maintien de la paix.

² Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La CEDEAO est constitué des Etats de la zone franc suivants : Cap Vert, Nigeria, Ghana, Libéria, Sierra Leone, Gambie et Sénégal.

Après plusieurs années de profil bas, Prince Johnson refait parler de lui à la fin de l'été 1998, son nom ayant été mentionné dans une tentative de coup d'Etat ou de complot visant à renverser Taylor, et qu'il aurait fomenté avec El Hadj Kromah.

Une autre personnalité du NPFL se désolidarise en septembre 1994 : Thomas Woweiyu, ancien ministre du travail de Charles Taylor devenu opposant. Il crée le Conseil Révolutionnaire Central (CRC- Central Revolutionary Council), mouvement rebelle qui n'a d'autre objectif que de se soustraire du pouvoir du NPFL. Woweiyu accuse entre autres Charles Taylor d'être responsable de nombreuses atrocités et de constituer un obstacle au retour à la paix. Le CRC qui compte 3000 hommes, s'est rapproché des factions hostiles à Taylor et a ainsi intégré les forces de coalition qui se sont emparées de Gbarnga, le quartier général du NPFL à la fin de septembre 1994, au terme d'un siège de près d'un mois.

Une autre faction armée naît par dissension avec le noyau dur du NPFL, le Nimba Redemption Council (NRC). Le NRC est apparu à la fin de 1993 dans le comté de Nimba à la suite de l'exécution de plusieurs notables locaux par le NPFL. Sa création est due au régime de terreur qu'instaurent les troupes du NPFL dans le comté : les autres factions opposées au NPFL mènent des attaques répressives contre les populations du Nimba essentiellement, que ses troupes n'arrivent pas à protéger. Dirigé depuis les Etats-Unis par Colbert Waneth, il a recruté au sein des ethnies Gio et Mano, tout en professant une profonde hostilité à Charles Taylor dont les pratiques autoritaires ont suscité de nombreux mécontentements dans des zones jusqu'alors considérées comme ses fiefs traditionnels. Le NRC a harcelé les positions du NPFL dans la région minière des monts Nimba et autour de Sanniquellie au cours de l'année 1993.

Toutefois l'INPFL, le CRC, le NRC ne sont pas les seuls mouvements dérivés. En réalité la structure militaire du NPFL est tellement décentralisée, pour ne pas dire inexistante, que partout il y a de petits « seigneurs de la guerre » partiellement indépendants qui mènent leurs raids à leur gré et qui vivent de leurs armes, les proches de Charles Taylor n'étant que des superviseurs qui viennent de temps à autre « racketter ».

1.3.3 Les autres factions

D'autres factions surgiront en dehors du NPFL et contre celui-ci. Ce sont d'une part les Forces Armées du Libéria et le Mouvement Uni de Libération et pour la Démocratie (ULIMO), et d'autre part le Conseil de la Paix pour le Liberia (LPC) et les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD).

Les Forces Armées du Libéria (AFL- Armed Forces of Liberia) naissent sur les cendres de l'ancienne armée libérienne. Elles sont devenues une faction parmi d'autres. C'est l'armée libérienne dont Quiwonkpa était commandant en chef.

Les AFL sont le noyau dur du mouvement constitué par d'anciens membres de la garde présidentielle de Samuel Doe, quasi exclusivement composée de Krahn. Lorsque se déclenche la rébellion du NPFL, cette armée se cantonne à la capitale Monrovia et à ses environs qui demeurent sous son contrôle, le reste faisant désormais partie du « Taylorland ». Lorsque Prince Johnson occupe une partie de Monrovia, son influence diminue et la mort de Samuel Doe vient encore la fragiliser. Après les accords de Cotonou, cette faction exigera d'être considérée comme telle et non plus comme une armée nationale au service d'un quelconque gouvernement, son leader est le général Bowen. Cette faction n'échappe pas non plus aux divisions internes : on y retrouve une tendance Krahn et une tendance non-Krahn, mais sans constitution de factions réelles et opérationnelles. Les AFL ont commis les massacres les plus ignobles de la guerre civile : Eglise Saint Paul en juillet 1990, plantation Firestone en 1993...

Depuis 1992, les AFL ont servi de supplétifs aux troupes de l'ECOMOG, et grâce à la qualité de leur armement, elles ont constitué le fer de lance de la coalition Krahn qui dispute le pouvoir à Charles Taylor. Le deuxième mouvement est l'ULIMO, qui, dans les faits est plus important que l'AFL. Depuis sa création, il a participé à tous les accords et gagné une place d'interlocuteur égale à celle du NPFL de Charles Taylor. Il a été fondé en 1990 en Sierra Leone par d'anciens dignitaires de Samuel Doe : Al hadji Kromah qui est Mandingue et leader du Movement for Redemption of Liberian Muslims ; le Général Albert Karpeh qui est Krahn, leader du Liberian United Defence Force, ancien ambassadeur en Sierra Leone et Serge Boley, lui aussi Krahn et leader du Liberian Peace Council. L'ULIMO naît officiellement à Conakry le 21 mai 1991 mais se trouvait déjà en activité à Freetown où, bénéficiant d'un soutien tacite et passif du gouvernement Momoh. Il recrute parmi les exilés qui sont essentiellement Krahn et Mandingue fuyant les exactions des « freedom fighters » du NPFL. Ce mouvement s'inscrit aussi dans une logique ethnique : défendre les Krahn et les Mandingue contre l'ensemble Gio-Mano. Il combatta donc le NPFL en toutes circonstances et occasionnellement d'autres factions, selon les intérêts du moment. L'ULIMO dispose de bases arrière en Guinée, solidarité ethnique oblige, et d'une aide financière importante de la part des pays musulmans. Son implantation en Sierra Leone a été remise en cause à la suite du renversement du président Momoh.

Le Conseil pour la Paix au Libéria (LPC- Liberia Peace Council) naît de la scission avec l'ULIMO en septembre 1993. Implanté dans le Sud-est du pays, il est constitué d'anciens soldats de l'armée de Samuel Doe, un temps réfugié en Côte d'Ivoire. Ils appartiennent aux ethnies Kru, Grebo, Sarpo et Krahn. Le LPC est soutenu par l'AFL et les soldats nigériens. Il est caractérisé par son opposition virulente au NPFL : les deux factions se sont livrées à une guerre sans merci dans le Sud-est du pays, chaque camp rivalisant d'horreur. Avec l'aide bienveillante de l'ECOMOG, le LPC a contrôlé à partir de 1994 le port de Buchanan dont les installations ont été consciencieusement pillées, le rendant pratiquement inutilisable.

Seules quelques exploitations de bois et d'hévéas ont été épargnées par sa prédation légendaire, mais elles ont dû payer une protection au mouvement, le racket constituant la principale ressource de financement.

A partir de 1999, les troupes du président Talyor furent confrontées aux rebelles du LURD soutenus par les Etats-Unis et par le régime de la Guinée Conakry. La Guinée fournissait les armes ou du moins favorisait le transit des chargements militaires destinés au mouvement rebelle libérien. Les autorités de Conakry permettaient aussi que le LURD recrute de force des réfugiés libériens accueillis dans des camps. Le LURD recevait également le soutien financier de la diaspora libérienne qui vit aux Etats-Unis.

De toute cette lutte armée et de la gesticulation politique, c'est Charles Taylor qui a su se bâtir une puissante machine électorale qui devait surclasser ses concurrents lors des scrutins présidentiel et législatif de juillet 1997. Il a su parfaitement infiltrer les instances provisoires chargées de gérer le pays et préparer les échéances électorales, négociant intelligemment les attributions de postes de responsabilité, plaçant des hommes sûrs à des postes stratégiques. Ce quadrillage efficace des institutions a été complété par la création d'une branche politique civile, le National Patriotic Party (NPP) qui devait se substituer au NPFL à sa dissolution. Il disposait entre autres, de moyens financiers très importants issus du trésor de guerre amassé par le NPFL pendant 7 années de guerre, mais aussi des dons de partenaires étrangers en particulier Taïwan.

DEUXIEME PARTIE

La guerre civile du Libéria : une grave crise humanitaire sans précédent en Afrique et un véritable désastre économique et environnemental

De plus en plus de voix dénoncent les pratiques du régime et l'omnipotence des anciens du NPFL au sein des forces de sécurité, leurs méthodes expéditives et l'impunité dont ils bénéficient. Un tel climat ne pouvait qu'exacerber et radicaliser l'opposition dans la lutte pour la conquête du pouvoir. Le climat politique se dégrada rapidement et une guerre sans merci s'engagea entre Charles Taylor et les factions coalisées de l'opposition en tête desquelles se trouvaient le LURD et le MODEL. L'affrontement va déboucher sur une guerre civile qui a constitué une grave crise humanitaire et un véritable désastre économique et environnemental.

2.1 Une grave crise humanitaire

Le « drame » libérien constitue une grande première par l'ampleur des dégâts. Le bilan de la guerre est lourd, on peut estimer à 200.000 le nombre de morts en août 1997, sans compter les réfugiés, 650.000 à l'été 1998 et les personnes déplacées, 700.000 à la même date. La courbe de l'annexe 4 montre bien les variations dans l'évolution de la population, du fait de la guerre. La baisse de la croissance de la population se situe au plus fort des combats et de l'exode des populations, c'est-à-dire entre 1989 et 1994.

2.2.1 Les réfugiés et les personnes déplacées

Les flux de populations sont provoqués par la fuite des atrocités de la guerre et se traduisent par des migrations internes et vers les pays frontaliers. Si elles sont diverses, les causes de ces déplacements de populations tiennent en premier lieu à l'insécurité consécutive aux combats opposant les forces gouvernementales libériennes à celles du LURD. Les multiples attaques imputables aux deux camps conduites contre des villages ont eu des conséquences effroyables sur la population civile libérienne et se sont intensifiées depuis le début de 2002. A chaque fois, des personnes ont été prises entre des tirs et des pillages massifs ont été constatés. Les civils quittent leurs maisons en hâte pour éviter d'être tués ou blessés, beaucoup partent en entendant le fracas des fusillades, des familles entières sont séparées. Les rebelles, lorsqu'ils arrivent dans un village, saccagent les semences, privant les paysans de tout espoir de récolte, les livrant ainsi à la famine et au désarroi.

Des déplacements massifs ont également eu lieu à la suite d'avertissements lancés par le gouvernement libérien concernant des attaques imminentes.

Ces avertissements n'avaient souvent aucun fondement et visaient à permettre aux forces de sécurité de s'approprier des maisons abandonnées et des biens laissés sur place. Ainsi le 13 mai 2002, le gouvernement avait annoncé à la radio que les rebelles avaient l'intention d'attaquer Buchanan dans le Grand Bassa, au centre du pays. Cette annonce avait provoqué le départ de plusieurs civils en direction du comté de Grand Gedeh, dans l'est du Libéria, qui souhaitaient pouvoir franchir la frontière vers la Côte d'Ivoire le cas échéant. Par la suite, aucune attaque n'avait été lancée contre Buchanan.

La poursuite de « dissidents » présumés par les forces de sécurité libériennes a causé également des déplacements de populations. Depuis mai 2002, les principales victimes ont été des hommes et des jeunes garçons de l'ethnie Mandingue, arrêtés arbitrairement par les forces libériennes et détenus sans inculpation. Dans ces circonstances, un grand nombre d'entre eux ont fui le pays, essentiellement vers la Guinée et la Côte d'Ivoire.

La guerre libérienne a ainsi jeté dans la Guinée voisine un flot de 500.000 réfugiés. On peut dénombrer 150.000 réfugiés libériens installés dans des camps. Les premiers réfugiés libériens sont arrivés en Guinée forestière en 1989. Ils sont originaires de 4 comtés : Nimba, Lofa (dans le Nord du Libéria), Boney et Maryland (extrême Sud), cf annexe 3.

Entre 1989 et 2000, ce sont plus de 630.000 libériens qui ont été accueillis en Guinée forestière, dans les préfectures de Nzérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou. Si la situation de ces populations est restée satisfaisante tout au long de cette période, c'est en partie grâce à l'aide alimentaire distribuée par le Haut commissariat aux réfugiés et les Organisations non gouvernementales. Ces dernières estiment que quelque 200.000 libériens ont fui de chez eux au cours des sept premiers mois de l'année 2002. Près de 130.000 d'entre eux sont devenues des personnes déplacées dans leur pays. Plus de 70.000 ont gagné les pays voisins dont 30.000 en Sierra Leone, 25.000 en Guinée, 16.000 en Côte d'Ivoire ou le Ghana, 2000.

Ces migrations internes et régionales sont accompagnées par une migration dite « intelligente », internationale celle-là, essentiellement au Canada et aux Etats-Unis où ces libériens ont constitué une diaspora qui a eu une influence dans la lutte armée et la politique du pays, mais dont les leaders ainsi que l'organisation ne sont pas identifiés clairement. Cette « fuite de cerveaux » est principalement le fait de médecins, des ingénieurs, des avocats, des agronomes, des chercheurs, des journalistes...qui fuient les persécutions, l'insécurité instaurée par l'appareil sécuritaire de l'Etat, le manque d'emplois et d'autres opportunités.

2.2.2 La violation des droits de l'Homme

Massacrées et déplacées, les populations civiles sont victimes de traitements cruels, inhumains et dégradants comme l'ont été les Mandingue de l'ULIMO.

Des milliers de civils, parmi lesquels un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées ont subi des exactions en particulier depuis septembre 2000, date à laquelle des incursions des groupes politiques armés ont donné lieu à des affrontements aux frontières séparant les trois pays.

Lors des combats qui se sont déroulés vers la mi-avril 2002 dans le comté de Bomi (centre du Libéria), des hommes avaient été arrêtés et exécutés pour avoir refusé de se battre aux côtés des forces de sécurité libériennes. De même qu'à la mi-mai 2002, les combats de Gbarnga (fief de Taylor), ont provoqué la fuite de dizaines de civils vers le Nord en direction de Ganta, dans le Comté de Nimba, non loin de la Côte d'Ivoire. Les libériens qui ont gagné des zones de la Sierra Leone sont exposés à la torture, au harcèlement et à l'enlèvement par les forces du RUF. Les femmes et les filles sont systématiquement violées et les enfants de 14 à 18 ans enrôlés de force. Le nombre de ces « enfants soldats » est estimé à 15.000, et jusqu'à présent 70% des forces armées au Libéria sont constituées d'enfants. Aujourd'hui, ils ne participent plus à la guerre mais aident aux tâches des camps : cette génération de mercenaires est une génération en perdition qui n'a pas accès à l'éducation. Les jeunes filles sont quant à elles, des esclaves sexuelles des chefs militaires ou des milices.

2.2. Une guerre particulièrement ruineuse

La guerre a détruit la majorité des structures industrielles, les infrastructures portuaires de Buchanan, les plantations d'hévéas ont été pillées et brûlées par les rebelles du LURD, les exploitations minière et forestière tournent au ralenti ou sont contraintes d'arrêter leurs activités à cause de l'insécurité.

2.2.1 Une économie en déliquescence

Le Libéria a connu l'âge d'or sous la magistrature de William Tubman, à l'apaisement du climat politique répondait une croissance économique remarquable.

Annoncée dans son discours d'ouverture, sa politique économique reposait sur la liberté d'entreprendre et sur les investissements étrangers. Lents au départ, les résultats s'accélérent à partir des années 1960.

En effet, le caoutchouc restait, au début des années 1950 la principale source de devises. Bientôt l'exploitation du minerai de fer puis celle de la forêt prirent le relais. Les facilités fiscales attiraient les investissements étrangers dont la valeur était multipliée par 200 entre 1944 et 1970.

Américains, Suédois, Allemands se partageaient l'exploitation des mines de fer dont la production atteignit plus de 20 millions de tonnes en 1974, faisant du Libéria le 4^{ème} producteur mondial. A cette manne s'ajoutaient les recettes fiscales tirées de l'immatriculation des navires étrangers battant pavillon libérien mais appartenant en fait à des armateurs grecs ou à des compagnies américaines. Avec un volume de 22,5 millions de tonneaux, la flotte marchande libérienne se hissait au 1^{er} rang mondial.

Au total, selon les statistiques de l'ONU, le Libéria connut le taux de croissance le plus élevé du monde entre 1950 et 1960, avec une moyenne annuelle de 11,5%. C'est donc un héritage relativement bon que laissait à sa mort William Tubman.

Son successeur William Tolbert poursuivit son œuvre mais en mettant plus l'accent sur l'agriculture. Son objectif ambitieux était de rendre le pays autosuffisant en riz, l'aliment de base des libériens. Dans cette perspective, il encouragea le mouvement coopératif, la mécanisation de l'agriculture et le développement de l'agro-industrie. Parallèlement les recettes tirées de l'exploitation du minerai de fer continuaient de croître, cependant que s'amorçait un mouvement d'africanisation des compagnies concessionnaires. Assez paradoxalement, sa politique rizicole volontariste allait contribuer à provoquer sa perte lorsque le 12 avril 1980, un petit groupe de soldats conduits par le sergent-major Samuel Doe prend le pouvoir.

La guerre civile qui éclate dans ce pays en 1989 va fortement ébranler l'économie de ce pays considéré comme la « 51^{ème} étoile » des Etats-Unis.

Même si le Libéria a connu un essor rapide entre 1997 et 2000, avec des taux de croissance de 20 à 30%, l'économie a marqué le pas en 2001. A partir de 2002, la situation économique et le niveau de vie des populations rurales et urbaines ont accusé un net déclin. Selon le bilan 2003 des Nations Unies, le produit national brut a augmenté de 5,3% en 2001 pour se contracter de 5% en 2002, avec la reprise du conflit, il a diminué de 10% entre 2003 et 2004. Selon les estimations du Fonds monétaire international, le PIB du Libéria en 2002 était de 561,8 millions de dollars US, soit 169,20 dollars par habitant et bien que ce chiffre représente une augmentation par rapport au PIB de 1998 (359,6 millions de dollars), il ne représente toutefois que 45,9% du PIB de 1987, c'est-à-dire avant le début du conflit. La dette publique s'élève à plus de 2,8 milliards de dollars.

L'austérité budgétaire en 2002 s'est traduite par des retards importants dans le versement des traitements de la plupart des fonctionnaires (57.000) qui constituent 46% des salariés du secteur formel et par des réductions drastiques dans la fourniture des services sociaux de base. Toujours selon les estimations, la population active au Libéria est de 1.050.000 personnes, sur une population de 3.3 millions d'habitants (FNUAP 2002). Cependant, à la fin de 2001, à peine plus de 123.000 personnes étaient employées dans le secteur formel de l'économie, tandis que 507.000 personnes travaillaient dans le secteur informel.

Le taux de chômage dans le secteur formel dont le taux est passé de 85% en 1997/1998 à 88,3% en janvier 2002 alors que le gouvernement n'a pas payé les salaires de fonctionnaires depuis 10 ans. Pendant l'imposition des sanctions par le Conseil de Sécurité des Nations Unies contre le président Taylor, le coût de vie est monté en flèche. La hausse des prix de produits de base essentiels a eu pour effet de déprécier le dollar libérien.

Le taux d'inflation annuel des prix à la consommation est passé de 2% en 1999 à 20% en 2002, alors que l'intensification des combats à Monrovia en juin 2003 s'est traduite par une flambée des prix des denrées essentielles, qui ont augmenté de 50 à 200%.

Le secteur forestier a été durement touché, la production du bois rond industriel a souffert de la guerre civile entre 1989 et 1996. La réduction des activités d'exploitation forestière s'est traduite dans la réduction globale de l'investissement étranger direct au Libéria, dont le secteur constituait un élément-clé, qui est passé de 27 millions de dollars en 1999 à un montant estimatif de 2,8 millions en 2002. La détérioration persistante de la sécurité au Libéria depuis le second semestre 2002 a contraint l'Oriental Timber Corporation, le premier et le plus moderne des exploitants à l'arrêt de toutes les opérations d'exploitation forestière, notamment lorsque les forces rebelles se sont emparées des ports stratégiques de Greenville et de Harper.

2.2.1 Un environnement meurtri et dégradé

Près de quinze ans de guerre et de conflits ont gravement endommagé l'environnement du Libéria. Les systèmes de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau sont dans un tel état, qu'ils représentent un danger pour la santé publique. La déforestation, évidente tout particulièrement autour des camps de réfugiés, renforce les risques de glissement de terrain, d'érosion et d'inondation.

Les structures sanitaires sont pratiquement inexistantes et l'accès à l'eau courante n'est pas rétabli partout. Seulement 26% de la population ont aujourd'hui accès à l'eau potable, nombreux sont ceux qui en viennent à creuser des puits pour détourner de l'eau de fond parfois contaminée. Dans la capitale Monrovia, la production de l'eau traitée ne s'élève qu'à 10% de la production d'avant guerre, soit une production de 5,800 m³ par jour. L'usine de traitement des eaux située dans la capitale, qui a été conçue pour desservir une population de 130.000 personnes doit répondre aujourd'hui aux besoins d'une population d'après-guerre de près de 800.000 âmes. Les systèmes d'approvisionnement en eau de dix centres urbains en dehors de Monrovia se sont effondrés.

Avant 1990 à Monrovia, 85% des ordures ménagères et des déchets industriels étaient ramassés. Les grandes et les petites villes telles que Buchanan, Gbarnga, Greenville, Harper et Robertsport, avaient elles aussi des systèmes de ramassage et de traitement des ordures.

Quatorze ans de conflit plus tard, ces services n'existent plus et les broyeurs à ordures et les dépotoirs ont été pillés, gravement endommagés ou détruits. En conséquence, en zones urbaines, les ordures se sont amassées et il n'existe plus de décharges publiques sanitaires. Les déchets qui peuvent contenir des piles, de l'amiante et des huiles automobiles sont soit incinérées ou incendiées.

La pollution de l'air et la contamination des rivières et des fonds des eaux qui s'en suivent, constituent un risque pour l'environnement et pour la santé des populations.

Avant la guerre, le Libéria bénéficiait de 182 MW d'électricité que généraient les usines hydroélectriques et de combustion de carburants. Malheureusement, les usines, les sous-stations et les lignes de transmission ont été endommagées ou détruites. Selon un rapport du PNUE³, jusqu'à 99% de la population libérienne dépend aujourd'hui du charbon et du feu de bois pour cuisiner et se réchauffer, mettant une pression supplémentaire sur les systèmes forestiers et sur les animaux sauvages. La situation des mangroves en zone côtière suscite beaucoup d'inquiétude, ces habitats fragiles, pépinières de nombreux poissons, forment une protection naturelle contre l'inondation mais sont aujourd'hui de plus en plus exploités.

Les différentes factions en conflit au Libéria ont exploité abusivement la forêt et exporté les grandes ressources en bois du pays pour financer la guerre. De nombreuses routes ont été construites pour transporter le bois et le réseau routier ainsi formé a fragmenté les habitats forestiers, a facilité l'accès aux chasseurs et aux braconniers, et a accéléré l'expansion de la culture sur brûlis. Depuis 1990, le couvert forestier du Libéria a diminué de 7% et est aujourd'hui de 31%. En mai 1991, une résolution des Nations Unies a imposé des sanctions sur les « diamants du sang » du Libéria. Les factions du conflit se sont tournées alors vers le bois comme nouvelle source de revenus. Elles découvrent que la destruction de la forêt est presque aussi lucrative que l'exploitation minière. C'est pourquoi les sanctions sont élargies en 2003, pour inclure le bois.

23. Les effets « domino » de la guerre

Dans cette région, les guerres civiles ont tendance à se « cloner » elles-mêmes. Des troubles, des rébellions naissent dans les zones frontalières et ont tendance à déborder, fragilisant un équilibre jusque-là très précaire. Premier candidat en lice dans la course à la guerre civile, le Libéria va naturellement exporter sa « gangrène » aux pays voisins, qui vont d'ailleurs lui rendre la pareille lors de leur propre guerre civile.

2.3.1 La guerre en Sierra Leone

Deux ans après le début de la guerre du Libéria, la guerre civile éclate en Sierra Leone entre les forces gouvernementales et les rebelles du RUF. Elle durera onze ans, fera des milliers de morts aux « mains coupées » et déplacera plus de 2 millions d'individus, dont plusieurs trouveront naturellement refuge dans les pays voisins.

³ Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Le RUF était dirigé par un groupe de dissidents entraînés à Benghazi, en Libye, en même temps que Taylor. Quelques uns de ses cadres avaient acquis l'expérience du combat en se battant dans la guerre du Libéria pour Taylor. En contrepartie, celui-ci avait prêté des forces spéciales afin d'installer le RUF dans les forêts orientales de la Sierra Leone. Après avoir gagné, avec l'approbation du gouvernement américain, l'élection de 1997, Taylor put ranimer le RUF, qui avait été dispersé en 1995-1996 par les soldats d'Afrique du Sud au service d'une compagnie de sécurité travaillant pour le gouvernement sierra léonais. Charles Taylor, en tant que dirigeant du NPFL que comme président depuis 1997, apportait un soutien militaire et logistique significatif au RUF de Fodeh Sankoh pour l'aider à combattre contre le gouvernement Momoh. Malgré les atrocités de grande ampleur, commises par le RUF contre les civils sierra léonais, les tuant et les mutilant par milliers, signant ses méfaits en amputant les mains de ses victimes, Taylor a continué de le soutenir, en violation de deux embargos décrétés par les Nations Unies à l'encontre du Libéria et du RUF.

Le groupe d'experts des Nations Unies sur la Sierra Leone notait : « *le président Charles Taylor est directement à l'origine de la violence qui sévit en Sierra Leone. C'est lui en effet qui, avec une coterie de responsables gouvernementaux et d'hommes d'affaires, contrôle un système occulte de contournement des sanctions qui donne lieu à des activités criminelles internationales visant à armer le RUF* ». Le 29 mars 1996, après cinq années de guerre civile particulièrement violente, Ahmad Tejan Kabbah est élu président de la république, alors que les rebelles du RUF contrôlent les trois quarts du territoire. Déposé par un coup d'Etat le 25 mai 1997, il se réfugie en Guinée et est réinstallé le 10 mars 1998 par la force de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, l'ECOMOG. La guerre civile se poursuit jusqu'à la signature, avec le RUF, de l'accord de Lomé le 7 juillet 1999. Cet accord est rejeté par une partie du RUF qui poursuit les combats.

L'arrivée d'une force des Nations Unies de 11.000 hommes, la MINUSIL⁴, en novembre 1999, puis de 800 soldats britanniques en mai 2002 ont permis de mettre fin à cette guerre civile qui a fait près de 50.000 morts, 10.000 amputés, 10.000 enfants soldats, et 5 à 10.000 viols. Grâce à l'implication de la force de paix de l'ONU ainsi que la contribution de la communauté internationale et du FMI, démobilisation et désarmement ont finalement pu être accomplis. Des élections ont eu lieu en 2002 et la vie politique se rétablit progressivement.

2.3.1 Le conflit en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, commencés par le Nord, les sanglants événements qui avaient basculé à l'Ouest dans la région frontalière du Libéria résultent d'un jeu complexe des alliances croisées dans la sous région. Ce conflit qui avait focalisé l'attention de la communauté internationale peut être qualifié de « métastase du conflit libérien ».

⁴ Mission des Nations Unies en Sierra Leone.

Que ce soit du côté des loyalistes, les troupes restées fidèles à Laurent Gbagbo, ou du côté des rebelles, les combattants qui s'affrontent dans cette région sont majoritairement des libériens. Dans les rangs de la rébellion, en l'occurrence le MPIGO⁵ et le MJP⁶, se battent de jeunes libériens de l'ethnie Gio. Cette situation pour le moins inhabituelle dans une guerre civile met en évidence les articulations qui tiennent de l'histoire récente de la région, qu'aux affinités ethniques.

En 1980, Samuel Doe prend le pouvoir à Monrovia. Il met fin à un siècle de domination implacable des descendants d'esclaves américains affranchis qui ne représentent pourtant que 5% de la population. Il se débarrasse de son prédécesseur William Tolbert et des membres de sa famille, en les faisant assassiner.

Or le fils de Tolbert qui trouve la mort dans ces événements n'est autre que le mari de Désirée Delafosse, elle-même filleule d'Houphouët Boigny, Président de la Côte d'Ivoire à l'époque. Piqué au vif, le vieux leader ivoirien s'implique dans la lutte contre Samuel Doe. Pour cela, il va supporter les entreprises de déstabilisation d'un individu peu recommandable, Charles Taylor. Ce dernier, initialement conseiller de Samuel Doe, avait pris la fuite avec 9000 dollars détournés des caisses de l'Etat. De retour en Afrique, après un séjour dans la prison de Boston, Taylor va agir depuis la Côte d'Ivoire. Il s'investit dans le NPFL dont il prend la tête à la fin des années 1980. Le soutien de la Côte d'Ivoire d'alors au NPFL est d'ordre logistique et militaire. Cette coopération officieuse est confiée au chef d'état-major d'Houphouët Boigny, le général Robert Guei. Des relations s'établissent également à cette époque entre les militaires proches de Guei qui sont incorporés aux troupes combattantes de Taylor et leurs nouveaux camarades, des liens étayés par une proximité ethnique des deux groupes.

Dans le même temps, celui qui devait devenir le président à la faveur des élections d'octobre 2000, Laurent Gbagbo, est l'opposant irréductible du président Houphouët Boigny. A ce titre il bénéficie du soutien du gouvernement de Samuel Doe. Robert Guei, sans avenir politique passe un pacte de soutien avec Taylor, pacte aux termes duquel il pourrait compter sur son appui militaire pour reprendre le pouvoir à Gbagbo s'il venait à le perdre à la faveur des urnes. Dans cette perspective, un camp d'entraînement est mis en place sur le sol libérien, dans lequel des militants pro-Gueïstes vont se former avec les forces armées libériennes et même des instructeurs Burkinabé. Sur le plan politique, Robert Gueï, pour préparer les élections présidentielles qu'il pense remporter, rallie les thèses de l'« ivoirité » et de la « préférence nationale ». Il entend écarter le spectre d'Alassane Ouattara, candidat soutenu par les populations issue du nord de la Côte d'Ivoire et marginalisées depuis quelques années par les thèses de l'ivoirité favorable aux sudistes.

Mais la manœuvre ne suffit pas à lui faire remporter les élections. Malgré une ultime tentative pour détourner en sa faveur les résultats de la consultation populaire, Laurent Gbagbo, dirigeant favorable à l'opposition libérienne, accède au pouvoir en chassant Robert Gueï, lié à Charles Taylor.

⁵ Mouvement Patriotique Ivoirien pour le Grand Ouest.

⁶ Mouvement pour la justice et la Paix.

Les premiers éléments sont donc en place pour que l'affrontement entre les deux camps se propage au théâtre ivoirien. De part et d'autre, les protagonistes vont réactiver les alliances, mobiliser les liens établis pour renforcer son groupe en faveur des événements issus de la rébellion nordiste du 19 septembre 2002. Les rebelles ivoiriens avaient tout intérêt à couper les ressources cacaoyères des loyalistes en association avec Charles Taylor. Or ces richesses sont concentrées dans le sud et surtout dans l'ouest du pays. Charles Taylor de son côté aimerait bien récupérer l'accès au port de San Pedro, perdu avec l'éviction de Robert Gueï. Quant à Laurent Gbagbo, il a déjà entrepris de réactiver ses contacts libériens au sein du LURD, principal mouvement d'opposition armée à Taylor très implanté en Côte d'Ivoire. Il arme ses combattants pour qu'ils aillent affronter les mouvements de rébellion et achète leur fidélité par la garantie de pouvoir opérer depuis le sol ivoirien sur le sol libérien pour renverser le moment venu, Charles Taylor.

Si on ajoute à cela que les groupes ethniques correspondant à chacun des deux camps dans la région frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria s'étaient déjà engagés dans le conflit libérien, on voit encore clairement venir l'inexorable. Ainsi, les Gio du Libéria se battaient de longue date aux côtés de Taylor parce qu'ils avaient été persécutés par l'ethnie de Samuel Doe, les Krahn. Et les Gio sont très proches des Yacouba de Côte d'Ivoire, l'ethnie de Robert Gueï. Tandis que dans l'autre camp, les Krahn ont pour parents ethniques les Guéré de Côte d'Ivoire, lesquels appartiennent au même groupe que les Bété, l'ethnie de Laurent Gbagbo qu'ils soutiennent de façon inconditionnelle.

Il résulte de ces imbrications historiques et ethniques, que des combattants libériens ont trouvé dans le théâtre ivoirien un nouveau champ de bataille, qui plus est, cette région riche est propice à la rapine, pratique à laquelle la guerre qui sévit depuis 1989 au Libéria les a habitués. Mais finalement, les ivoiriens des deux bords ont fini par perdre le contrôle de leurs libériens respectifs qui agissent souvent en toute autonomie. Ainsi, les rebelles ivoiriens ont du se résoudre à oublier tout ascendant sur les combattants libériens qui se battent à leurs côtés : une tentative de reprise en mains s'est même soldée par la mort de Félix Doh, chef des opérations militaires du MPIGO.

A propos de la crise ivoirienne, les observateurs s'accordent sur un point : Marcoussis ou pas, gouvernement de réconciliation ou pas, dans l'ouest ivoirien, la paix tient désormais bien plus à la situation libérienne qu'à des initiatives politiques ivoiriennes. L'objectif de l'accord de Marcoussis était la tenue d'élections démocratiques en fin 2005. Celles-ci n'ont pas pu avoir lieu et le mandat du président Laurent Gbagbo a été prorogé par le conseil de sécurité des Nations Unies.

TROISIEME PARTIE

Le retour à la paix et à la légalité

Au terme d'un long processus de négociation entre Charles Taylor et le LURD, un accord de paix a été signé en août 2003, sous la pression internationale. Il a permis le départ en exil du président Taylor au Nigeria et le déploiement de la MINUL⁷, mettant ainsi fin à 15 ans de guerre civile. M. Gyude Bryant est désigné par l'ONU pour conduire un gouvernement de transition jusqu'aux élections présidentielle et législative prévues en novembre 2005. Le Libéria a ainsi décidé de tourner une page sombre de son histoire en amorçant un retour à la légalité en acceptant les résultats des urnes qui ouvrent la voie à la démocratisation.

3.1 Le processus de paix au Libéria

Au cours de la décennie écoulée, les interventions de la communauté internationale au Libéria, essentiellement sous les auspices des Nations Unies et de la CEDEAO, se sont attachées à rétablir la paix. C'est au terme d'efforts inlassables que les parties sont parvenues à la signature d'un accord global de paix.

3.1.1 Le rôle de la communauté internationale

En mai 2002, deux éléments significatifs ont joué un rôle important dans le règlement du conflit: la détermination du Conseil de sécurité des Nations Unies à renouveler ou non les sanctions contre le Libéria et le début de l'aide militaire des Etats-Unis au gouvernement guinéen.

Les Nations Unies

Le Conseil de sécurité des Nations Unies étendra l'embargo sur les armes imposé au Libéria en mai 2001, pour forcer le gouvernement à cesser de soutenir militairement et financièrement le RUF, et mettre fin aux importations et à la vente des diamants non taillés de Sierra Leone, en violation des sanctions de l'ONU. L'action du Conseil de sécurité se fonde sur les conclusions du groupe d'experts des Nations Unies sur la Sierra Leone créé en 2000 pour surveiller les violations de l'embargo sur les armes imposé au RUF en 1997 (résolution 1132) et les liens entre ces trafics d'armes et l'exportation des diamants sierra léonais.

Celui-ci avait effectivement conclu que le Libéria fournissait aux combattants du RUF entraînement, soutien logistique, base arrière et base de repli sûr, en échange des diamants extraits des mines sierra léonaises.

⁷ Mission des Nations Unies pour le Libéria.

En mai 2001, le conseil de sécurité en vertu de la résolution 1343 décrétait une interdiction des exportations des diamants libériens, un embargo sur les armes à destination du pays et une interdiction de voyager à l'étranger pour le président Taylor, les hauts responsables de son gouvernement et leurs familles.

Le 26 octobre 2001, le groupe d'experts notait des signes significatifs d'amélioration de la sécurité dans la région depuis l'imposition des sanctions, en particulier le retour à la paix en Sierra Leone et la reprise du dialogue entre le Libéria et la Guinée à propos des raids transfrontaliers.

La résolution 1521 adoptée le 22 décembre 2003 prescrivait la mise en place d'un nouveau régime de sanctions qui impose un embargo général sur les armes, sur les diamants, sur le bois ainsi que l'interdiction de voyager pour tous les individus qui font peser une menace sur le processus de paix.

La résolution 1532, adoptée le 12 mars 2004 par le Conseil de sécurité prescrivait le gel des avoirs de Charles Taylor et de ses proches afin d'éviter qu'ils ne déstabilisent à nouveau la région. Elle sera suivie de la résolution 1561 adoptée le 17 septembre 2004 qui proroge le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria jusqu'au 19 septembre 2005, elle-même complétée par la résolution 1607 adoptée le 21 juin 2005, par laquelle le Conseil de sécurité réaffirme ou reconduit les dispositions de la MINUL jusqu'au 31 mars 2006. Elle prévoyait l'augmentation des effectifs et l'autorisation d'un déploiement de la MINUL en Sierra Leone en vue d'assurer la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Le Conseil de sécurité ira même plus loin après la signature de l'accord de paix en août 2003, en adoptant une dernière résolution concernant l'ancien « *seigneur de la guerre* » : la résolution 1638. Celle-ci, adoptée le 11 novembre 2005 qui étendait le mandat de la MINUL à la mission d'appréhender l'ancien président Charles Taylor dans le cas où il retournerait au Libéria, et de le présenter au Tribunal spécial.

Les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont joué un rôle important dans le dénouement du conflit concernant le soutien apporté par la Guinée au LURD. En juin 2001, l'administration Bush a fourni à la Guinée des matériels militaires non mortels et de l'équipement pour une valeur de 3 millions de dollars, afin d'aider ce pays à se défendre contre les activités déstabilisatrices du RUF et de Charles Taylor. Les Etats-Unis avaient demandé en contrepartie au Président Conte de réduire son soutien au LURD.

De plus, le Congrès avait approuvé pour l'année fiscale 2002, l'octroi de 26 millions de dollars au Programme de stabilisation pour l'Afrique de l'ouest (West African Stabilization Program), qui faisait partie du budget des opérations américaines de maintien de la paix et comprenait 8 millions supplémentaires en entraînement et équipement des troupes préparées aux opérations de maintien de la paix en Sierra Leone, connues comme l'*Opération Focus Relief*.

Les Etats-Unis avaient par ailleurs exercé sur le gouvernement libérien de fortes pressions pour qu'il s'attaque aux problèmes des violations des droits humains. L'ambassadeur américain au Libéria avait publié le 1^{er} mars 2002, un communiqué condamnant la reprise des affrontements et demandant au gouvernement de prendre les mesures pour respecter les droits humains et appliquer les lois.

Il faut dire que les relations entre les Etats-Unis et le Libéria s'étaient détériorées quand le rôle du président Taylor dans la poursuite des combats en Sierra Leone était devenu plus évident. En application des sanctions imposées par les Nations Unies en 2001, les Etats-Unis avaient interdit l'importation des diamants non taillés du Libéria. L'administration Bush avait poursuivi la politique de l'administration Clinton, consistant à isoler Taylor politiquement et diplomatiquement, même si cela fût fait moins ouvertement. Elle avait insisté sur le fait que tant que le président Taylor ne mettrait pas fin à ses manœuvres de déstabilisation de la sous région, la position américaine restait inchangée.

3.1.2 L'accord global de paix

Dès le début du conflit, la CEDEAO a pris diverses initiatives en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit. Cette action a été appuyée par l'ONU notamment avec la création du Groupe d'observateurs militaires de la CEDEAO en 1990 puis la MONUL⁸ en 1993.

De 1990 à 1994, des accords avaient été signés, ils prévoyaient une période de transition et la formation d'un gouvernement comprenant des membres désignés par les trois principales factions et de la société civile. Ce collège était chargé d'organiser des élections générales mais les retards dans l'application des accords et la reprise des combats entre les factions ont fait qu'il n'y a pas eu des élections en février mars 1994.

A chaque fois, les tueries avaient repris dans les semaines suivantes. Après la signature de l'accord de paix de Cotonou au Bénin en 1993, négocié grâce à la CEDEAO, la MONUL avait pu observer le déroulement des élections de juillet 1997, avec trois ans de retard sur le calendrier initial. Après avoir été intronisé le 2 août 1997, le président Charles Taylor avait formé un nouveau gouvernement et annoncé la mise en œuvre de mesures de réconciliation et d'unité nationale.

En novembre 1997, le mandat de la MONUL s'étant achevé le 30 septembre, l'ONU avait créé le BANUL⁹, dirigé par un représentant du Secrétariat général. Sa tâche principale était d'aider le gouvernement à consolider la paix après la victoire du président Charles Taylor.

Avec le retrait de l'ECOMOG en 1998, les efforts de consolidation de la paix du BANUL ont été gravement compromis par le fait que le gouvernement au pouvoir et les dirigeants de l'opposition se sont révélés incapables de surmonter leurs différends sur les questions-clés de gestion des affaires publiques.

⁸ Mission d'Observation des Nations Unies au Libéria.

⁹ Bureau d'Appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria.

Entre-temps, la promotion de la réconciliation nationale a été affaiblie par les violations systématiques des droits de l'homme, l'exclusion, le harcèlement des opposants politiques et l'absence de réformes dans le secteur de la sécurité. Ces éléments ont contribué à la reprise de la guerre civile et avaient incité la communauté internationale à demander aux parties belligérantes d'essayer de parvenir à un règlement négocié du conflit.

Les combats qui s'intensifient à partir du 8 juillet 2003 poussent le conseil de sécurité à adopter la résolution 1497 qui autorise la mise en place d'une force multinationale au Libéria qui s'était déployée dès le 1^{er} octobre 2003. Ces derniers éléments ont conduit à la création de la MINUL, la démission de Charles Taylor le 11 juillet et abouti à la signature le 18 août 2003 à Accra au Ghana de l'accord global de paix. Cet accord prévoyait l'instauration d'un cessez-le-feu pour mettre fin à la guerre civile.

La MINUL a été une opération pluridimensionnelle comportant des volets politique, militaire, police, justice pénale, affaires civiles, parité homme femme, protection de l'enfance, DDR, information et soutien ainsi que le volet électoral. En outre elle comportait un mécanisme de coordination de ses activités avec celles des organismes humanitaires et de la communauté du développement. Elle a agi en étroite coordination avec la CEDEAO et l'Union africaine, afin d'assurer une action coordonnée des Nations Unies face aux nombreux problèmes de la sous région. La mission a également travaillé en étroite collaboration avec la MINUCI¹⁰ et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest.

La passation des pouvoirs du Président Taylor au vice-président Blah et la signature, par les parties libériennes de l'accord global de paix offrait ainsi l'occasion unique de mettre un terme aux souffrances du peuple libérien et de trouver une solution pacifique à un conflit qui avait été l'épicentre de l'instabilité de la sous région. Mais force est de reconnaître que si l'ONU et la communauté internationale étaient prêtes à soutenir le processus de paix libérien, c'était aux parties signataires elles-mêmes qu'il incombait la responsabilité première de la réussite de l'accord de paix.

3.1.3 Les élections présidentielle et législative

Les élections présidentielle et législative devaient mettre fin à un régime de transition issu de l'accord global de paix signé en août 2003 par les trois factions de la guerre civile (1989-2003), après le départ en exil au Nigeria du Président déchu Charles Taylor. Celles-ci, premières élections organisées après 15 ans de guerre civile, se sont déroulé en deux tours.

Le premier tour a eu lieu le 11 octobre 2005. 1,35 million d'électeurs inscrits sur 3 millions d'habitants ont été appelés à choisir entre 22 candidats à la présidence. La campagne électorale s'est déroulée pacifiquement et les observateurs internationaux estimaient que le Libéria était réellement sur la voie de la réconciliation et de la paix.

¹⁰ Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

A l'issue de ce tour du scrutin, l'ex star du football international George Weah et l'ancienne économiste de la Banque Mondiale, Ellen Johnson-sirleaf, sont restés en lice pour le second tour de la présidentielle du 8 novembre. Dans les 3.070 bureaux de vote, George Weah obtenait 28,3% des voix, devant Mme Johnson-sirleaf, 19,8% et l'avocat et homme d'affaires Charles Brumsike 13,9%.

Aucune majorité ne se dégage au Parlement bicaméral du pays à l'issue du scrutin législatif qui était couplé à la présidentielle du 11 octobre. Le Congrès pour le changement démocratique (CDC) de George Weah a obtenu 3 sièges au Sénat qui en comprend 30 et 15 à l'Assemblée nationale (64 sièges). Le Parti de l'Unité du Peuple gagnait 3 sièges au Sénat et 9 à l'Assemblée nationale, alors que la coalition formée par Varney Sherman emportait 7 sièges au Sénat et 8 à l'Assemblée nationale. Le NPP qui faisait pourtant partie des favoris pour les législatives avec pas moins de 70 candidats, avait seulement obtenu 3 sièges à l'Assemblée nationale et 4 au Sénat.

Les camps des deux finalistes ont alors entamé des démarches pour rallier les personnalités défaites au premier tour. Nathaniel Barnes, ancien ministre des finances sous Taylor, rejoignait le camp de Mme Sirleaf, tandis que des rumeurs circulant à Monrovia font état d'une alliance entre MM. Tubman, Sherman et Weah.

Le vendredi 11 novembre 2005, à l'issue du second tour, Mme Ellen Johnson-Sirleaf entrait dans l'histoire en devenant la première femme chef d'Etat en Afrique. La présidente recoltait 59,4% des voix contre 40,6%, pour son adversaire du Congrès pour le Changement Démocratique.

3.2 Le Libéria, quel avenir ?

Après 15 ans de guerre, le Libéria a une opportunité de revenir dans le concert des Nations. Le chemin du retour à la stabilité politique et à la croissance économique est un vrai parcours du combattant. Le pays dispose certes de potentialités économiques et le capital humain reste un atout majeur mais la reconstruction du pays reste subordonnée en grande partie à l'aide de la communauté internationale.

3.2.1 Une reconstruction difficile mais pas un obstacle insurmontable.

Grâce à une politique volontariste

Au lendemain de 14 années de guerre civile, le nouveau gouvernement a un grand nombre d'obstacles à surmonter sur la voie d'un avenir stable et démocratique. En effet, la dette extérieure s'élève à près de 3,5 milliards de dollars. L'économie et les infrastructures industrielles sont détruites. Les services de la poste et de téléphone inexistantes. Les réseaux routier et d'adduction d'eau délabrés, les systèmes éducatif et sanitaire inopérants, le taux d'illettrisme atteignant 44%, sans compter le chômage qui avoisine les 80%.

Par ailleurs le retour à la paix ne se fait pas sans difficultés. Le nombre de combattants désarmés est trois fois plus élevé que prévu (100.000 personnes), ce qui menace le processus de Désarmement démobilisation réintégration (DDR) et celui de Réinstallation ou Rapatriement, (RR) sur les plans financier et logistique.

Le nombre des armes collectées est inférieur aux estimations (26.000 armes pour 100.000 combattants désarmés dont 15.000 enfants soldats). Des armes lourdes auraient été transportées clandestinement du Libéria vers les pays voisins.

Enfin, depuis la signature de l'accord d'Accra, il n'a pas été mis fin aux pratiques antérieures de mauvaise gestion, prévarication et détournements (25% des revenus de l'Etat sont détournés chaque mois), qui risquent de décourager les pays donateurs d'honorer leurs promesses de dons: lors de la conférence internationale sur la reconstruction du Libéria, à New York, les 5 et 6 février 2004, les bailleurs de fonds avaient fait la promesse de dons s'élevant à 522 millions de dollars. La signature du GEMAP¹¹, en septembre 2005, devrait permettre de mieux encadrer l'utilisation des ressources du pays.

La paix ne pourra être durablement rétablie sans un redressement de l'Etat et une relance de l'économie, donc une politique volontariste pour permettre un réel redémarrage. La nouvelle présidente a une mission difficile à accomplir. Elle devra persuader les investisseurs étrangers de fermer les yeux sur les coupures d'eau et d'électricité, le mauvais état du réseau routier, l'état inadéquat du système et le manque de la main-d'oeuvre qualifiée. Le Libéria n'a quasiment pas d'industrie et peu d'espoir d'obtenir des investissements. Les bailleurs de fonds ont conditionné leur aide future à l'adoption d'un plan et que la communauté internationale surveille toutes les transactions financières pour s'assurer que les fonds sont bien déposés dans les coffres de l'Etat. Elle devra d'abord se battre pour obtenir le rééchelonnement de la dette, sinon sa suppression, puis la levée de l'embargo de L'ONU sur l'exportation des diamants et du bois, imposé par les mesures édictées dans les résolutions 1521 et 1532 jusqu'au 21 décembre 2005.

Investie le 16 janvier 2006, elle s'est engagée avec le gouvernement de répondre aux attentes et préoccupations des libériens.

Pour les 150 jours de son mandat, elle s'est fixée un certain nombre d'objectifs dont le rétablissement de l'électricité dans plusieurs secteurs de Monrovia ainsi que les emplois à créer pour les nombreux chômeurs. Elle a mis en place un plan de reconstruction nationale, mais aussi la réduction de la dette du pays, de même que le combat contre le taux d'inflation sans cesse croissant du VIH/sida.

En politique intérieure, elle va devoir s'efforcer de créer de toutes pièces une identité libérienne transcendant tous les clivages résultant des tensions inter ethniques, politiques et religieuses n'ayant pratiquement jamais cessé depuis la création du Libéria en 1847. A ce sujet, elle envisage la mise en place d'une commission « *vérité et réconciliation* » sur le modèle Sud-africain.

¹¹ Governance Economic Management Assistance Program.

Mme Ellen Johnson-sirleaf a averti les fauteurs de troubles qu'elle réprimera avec fermeté et détermination tout acte illégal. Elle s'est aussi engagée à s'assurer que son pays ne serve de base arrière pour fomenter des troubles dans les pays voisins. Elle a par ailleurs fait de la corruption son véritable cheval de bataille et a promis la combattre de toutes ses forces.

Une autre de ses priorités est le retour des réfugiés libériens au pays. Elle a en effet lancé un appel aux centaines de milliers de réfugiés vivant en Afrique de l'Ouest, leur demandant de rentrer chez eux et de prendre part à l'effort national de reconstruction. Selon le HCR, il y aurait encore quelque 190.000 réfugiés libériens dispersés dans les pays voisins. Il s'apprête à accélérer les opérations de rapatriement, toutefois le succès de ce rapatriement dépendra moins des considérations logistiques que des programmes de développement établis sur le long terme pour soutenir un redressement durable du Libéria. Depuis la signature de l'accord global de paix en 2003, 500.000 personnes sont rentrées dans leurs villages d'origine, dont près de 200.000 réfugiés et 300.000 déplacés. Plus de 850.000 personnes avaient été déplacées lors des troubles et des violences qui ont déchiré le pays pendant plus de 14 ans. Un demi million d'entre elles avait été déplacé à l'intérieur du Libéria, le reste s'étant dispersé dans toute l'Afrique de l'ouest.

L'aide de la communauté internationale

Le rôle de la communauté internationale a été déterminant dans le retour à la paix au Libéria, à savoir les énormes sacrifices consentis par les pays de l'Afrique de l'Ouest et les autres pays pour mettre fin au conflit sanglant dont ont souffert les libériens. Il le sera encore davantage pour la reconstruction du pays.

Pour consolider cette paix fragile, le 19 septembre 2005, la résolution 1626 du conseil de sécurité a prolongé la mission de la MINUL qui compte 15.000 casques bleus jusqu'en mars 2006. Pour mettre fin à la gabegie, pratiquement érigée en système par le gouvernement de transition de Gyude Bryant, la communauté internationale a imposé pour les trois à venir la mise en œuvre du GEMAP. Ce texte très contraignant conditionne toute dépense du gouvernement à la contre signature d'un haut fonctionnaire international. C'était à prendre ou à laisser : sans GEMAP, pas d'aide. Le GEMAP associe tous les principaux bailleurs de fonds : FMI¹², Banque mondiale, ONU, Etats-Unis, Union européenne et CEDEAO, l'instance régionale ouest Africaine. Il s'agit d'une véritable mise sous tutelle des finances du pays, justifiée par le pillage passé des richesses : bois, diamants, caoutchouc, fer.

De leur côté, le gouvernement des Etats-Unis et l'Union européenne apportent leur concours à la reconstruction du Libéria en appuyant les libertés politique et économique, en aidant à renforcer la paix et la sécurité régionales, en prônant la bonne gouvernance et en soutenant l'amélioration des secteurs sanitaire et éducatif.

¹² Fonds Monétaire International.

Tous deux souhaitent l'instauration de conditions stables et pacifiques dans ce pays afin que les réfugiés et les personnes déplacées puissent rentrer dans leurs foyers et contribuer à l'œuvre de reconstruction.

La contribution des Etats-Unis pour la reconstruction du Libéria pour les années budgétaires 2004-2006 totalisera près de 1 milliard de dollars. Elle appuiera le processus DDR ainsi que le rétablissement de la sécurité et de la primauté du droit. Dans le cadre de l'aide humanitaire et de développement, les Etats-Unis ont apporté une aide vitale aux libériens, dont beaucoup étaient devenus des réfugiés ou des personnes déplacées. En septembre 2005, le gouvernement américain a conclu un partenariat avec le Libéria dans le cadre du GEMAP, projet de réforme qui aide l'Etat libérien à augmenter ses recettes et à faire face à ses problèmes d'endettement et de développement. L'aide des Etats-Unis au Libéria en 2004-2005, tous secteurs confondus, est évaluée à quelque 840 millions de dollars.

L'Union européenne a réaffirmé son intention de continuer à soutenir le Libéria¹³, dans un climat stable et démocratique et de collaborer avec le gouvernement et le président qui a été démocratiquement élu. Depuis 2003, par le biais de ses partenaires sur place, ECHO¹⁴ assure une présence auprès des victimes du conflit. Ainsi une aide de 12,4 millions d'euros ont été alloués pour la mise en œuvre des activités suivantes : soutien aux déplacés internes, distribution d'aide alimentaire et d'articles non alimentaires de première nécessité, amélioration de l'accès au service de santé, d'eau et d'assainissement, protection des personnes vulnérables. En 2004, l'amélioration de la sécurité, le déploiement de la MINUL et le désarmement des anciens combattants permettent aux acteurs humanitaires d'avoir accès à des zones jusque là inaccessibles. Dès lors, ECHO avait alloué 12,6 millions d'euros pour venir en aide aux déplacés dans les camps, pour assister les déplacés et les réfugiés à rentrer chez eux et pour restaurer l'accès à certains services de base dans les zones de retour.

L'action de l'Union européenne s'est poursuivie en 2005. En effet, ECHO continuait de soutenir les personnes les plus vulnérables au Libéria avec un budget de 18,85 millions d'euros au soutien au rapatriement des libériens vers leur zone d'origine, soutien au retour des déplacés internes vers leur zone d'origine, amélioration des accès aux services de base dans les zones de retour au bénéfice de toute la population (santé, eau et assainissement, nourriture et abris, distribution d'outils et de semences), protection des populations les plus vulnérables (mères célibataires, enfants affectés par les conflits armés, les personnes âgées, maintien des services de base dans les camps des déplacés. De 2003 à 2005, l'Union européenne a consacré 313 millions de dollars au financement de l'aide au secours humanitaire, à la reconstruction, à la réinsertion et aux efforts de paix au Libéria.

Cette somme comprend 55 millions de dollars au titre d'aide humanitaire par la Commission européenne, 8 millions de dollars pour les opérations du HCR, 3,9 millions de dollars pour le CICR, 25 millions de dollars pour l'aide alimentaire et 160 millions de dollars pour couvrir les besoins supplémentaires.

¹³ Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne concernant les élections au Libéria, Bruxelles, 11 novembre 2005.

¹⁴ Service d'aide humanitaire de la Commission européenne.

En fonction du nombre de retours, l'Union européenne favorise la réintégration des libériens dans leur contrée d'origine.

Par ailleurs, les Etats membres de l'Union ont fait des contributions de 74,1 millions de dollars entre 2002 et 2004. De 2003 à 2005, la Commission européenne a également alloué 22 millions de dollars au financement d'aide aux libériens réfugiés en Guinée et en Sierra Leone. A titre national, la France a engagé une action humanitaire au Libéria en association avec l'ONG Action Contre la Faim. L'Action de cette dernière présente sur le terrain a consisté en une action nutritionnelle d'urgence auprès des populations démunies, et tout particulièrement des enfants. Elle a ensuite, en liaison avec le Secours Catholique, appuyé un programme d'aide d'urgence alimentaire et non alimentaire aux personnes victimes de la guerre du Libéria.

Elle s'est engagée à apporter son concours à la réalisation du projet de l'UNICEF¹⁵ centré sur la réhabilitation de points d'eau existants, et la construction de puits qui favorisera le retour d'une grande partie des personnes déplacées. Au total, l'effort de la France au cours des dernières années s'élève à 665.000 euros.

Il est important de rappeler également, la contribution du Canada au titre de l'aide humanitaire dans la région et en particulier au Libéria jusqu'à la période récente de 2003. Les fonds pour cette initiative étaient prévus dans le budget fédéral de février 2003. Cette aide était répartie à différentes organisations humanitaires présentes sur le terrain dans la zone de conflit. Ainsi, le Programme Alimentaire Mondial avait bénéficié de 750.000 de dollars.

De son côté le Comité International de la Croix Rouge se voyait octroyer 300.000 dollars pour protéger les civils, rétablir les liens familiaux, fournir des soins de santé aux blessés de guerre, venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et faire connaître le droit international humanitaire. Enfin, une enveloppe de 200.000 dollars tombait dans l'escarcelle de MSF pour appuyer son programme d'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

Et le concours des Organisations Non Gouvernementales

L'écroulement de l'économie et la disparition quasi-totale des infrastructures nationales du pays n'a pas épargné la structure nationale de santé et ses services. La plupart des hôpitaux ont été détruits ou pillés à un moment donné du conflit, les régions reculées comme le Nimba ne disposent presque d'aucun service de santé.

Aujourd'hui le Libéria compte à peine 30 médecins pour plus de 3.000.000 d'habitants, de fait, l'aide des organisations humanitaires a été primordiale tout au long du conflit dans la gestion des réfugiés et des personnes déplacées et dans leur rapatriement et retour dans les zones d'origines.

¹⁵ Programme des Nations Unies pour l'Enfance

3.2.1 Le Libéria, une puissance géopolitique ?

En fait pour mesurer le poids géopolitique du Libéria, il faut se placer dans le cadre de l'Union du Fleuve Mano. Créée en 1973, elle est composée du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée. L'objectif de cette institution sous-régionale est de favoriser l'intégration et la coopération entre les trois pays membres en vue d'assurer à la région stabilité et sécurité. Celui-ci a été laminé par des années de guerre civile. Commencée au Libéria, celle-ci s'est étendue aux autres pays de l'Union provoquant une instabilité des régimes en place et l'insécurité des populations avec son corollaire : flux trans-frontaliers de réfugiés et de personnes déplacées.

Dans cet ensemble, le Libéria (111.370 km²) fait figure de petit Etat, se positionnant tout juste devant la Sierra Leone (71.740 km²) en ce qui concerne la superficie mais n'est guère plus peuplé qu'elle (3,48 millions d'habitants alors que la Sierra Leone totalise 4,971 millions d'habitants). Mais le Libéria a des potentialités économiques qui le prédisposent comme chef de file de l'UFM. Cette position a été confortée malheureusement par les conséquences de la guerre : c'est lui qui a été durement touché par la guerre, armé la rébellion dans les pays avoisinants et a le plus grand nombre de réfugiés dans les deux autres pays de l'Union et de toute la CEDEAO.

La fin de la guerre en Sierra Leone en 2002 et les élections présidentielle et législative au Libéria ouvrent des perspectives nouvelles pour l'UFM. C'est grâce à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et aux bonnes relations qu'entretiennent le Royaume du Maroc avec les trois pays de l'Union, que le dialogue a repris entre les trois Etats. Rabat a ainsi accueilli en février 2002, un sommet de concertation entre ses membres. En avril de la même année, les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union ont tenu à Agadir une réunion consacrée à la mise en œuvre des décisions arrêtées lors du sommet de Rabat, et qui visaient essentiellement la normalisation des relations politiques entre les pays membres et la relance du processus de coopération et d'intégration. Le 26 juillet 2005, le ministre des affaires étrangères, M. Mohammed Benaïssa s'était rendu à Freetown pour participer aux travaux du sommet des chefs d'Etat de l'Union.

La tenue de ce sommet avait été l'occasion pour les trois pays de la sous région de passer en revue les réalisations accomplies dans le cadre de la paix, de la stabilité et du développement. La nouvelle présidente, consciente de cette situation, devra en étroite collaboration avec ses pairs, accélérer le processus de rapatriement de ses compatriotes par la mise en place d'une politique commune de gestion de flux transfrontaliers, avec le concours du HCR chargé de l'opération. Elle ainsi a lancé un appel aux centaines de milliers de réfugiés libériens vivant en Afrique de l'ouest, 190.000 selon le HCR, pour qu'ils viennent participer à l'œuvre de reconstruction du pays.

Conclusion

L'élection de MME Ellen Johnson-sirleaf, une américano-libérienne, à la tête du Libéria, augure des lendemains meilleurs pour le pays. Les libériens ont su dépasser les clivages interethniques et politiques qui ont été à l'origine de la guerre civile, pour confier le destin de leur pays à une femme doyenne de la politique dont l'action s'inscrit dans une logique de rassemblement. Sans être le « messie » pour les libériens, elle représente l'espoir d'un peuple longtemps meurtri par la souffrance et qui aperçoit enfin le bout du tunnel.

Pour la reconstruction du pays, la nouvelle présidente compte sur toutes les forces vives de la nation et notamment le retour de ses compatriotes réfugiés dans toute la région. Les opérations de rapatriement supervisées par le HCR continuent. Mais à ce retour est lié le problème de la réinstallation dans les comtés d'origine.

En ce début d'année 2006, le pays tente tant bien que mal, de se remettre de quinze années de guerre civile qui ont ravagé la quasi-totalité de ses infrastructures, à commencer par ses réseaux électriques et d'adduction d'eau. L'étude des principaux indicateurs économiques et sociaux ne permet pas le doute : tout est à refaire et il faudra d'énormes financements. Il n'est donc pas surprenant, donc, à ce que la nouvelle présidente affirme vouloir resserrer les liens avec l'Oncle Sam, dans l'espoir d'obtenir un soutien financier plus conséquent de Washington, comme elle l'a confié au quotidien américain *USA Today* le 24 janvier. Un milliard de dollars, c'est la somme que les Etats-Unis se sont engagés à verser à Monrovia dans le cadre de la reconstruction du Libéria. Un montant certes conséquent pour un pays où tout est à remettre sur pied et qui ne disposait l'an dernier que d'un budget de 80 millions de dollars. Mais cette enveloppe paraît pourtant bien insuffisante au regard de ce que pèse la puissance américaine et de ses relations très anciennes avec Monrovia. Créé en 1822 par une société de colonisation pour y installer des esclaves noirs libérés, le Libéria entretient un lien historique privilégié avec les Etats-Unis, cela pourrait expliquer la présence lors de la cérémonie d'investiture, la présence de MME Laura Bush, de la secrétaire d'Etat à la Maison blanche, MME Condoleeza Rice, et des Marines.

Par ailleurs, Johnson-sirleaf vient d'envoyer un signal fort aux bailleurs de fond, encore hésitants à s'investir financièrement. En effet, quelques jours après son investiture, pour régler le compte avec le passé, elle a commandé un audit financier sur la gestion du gouvernement sortant. Elle a assorti son audit des services publics, d'une interdiction de sortie du territoire à tous les membres de l'ancien cabinet ainsi qu'à ceux du Parlement, dont bon nombre sont accusés d'avoir détourné les deniers publics. Sur sa lancée, elle a licencié, le 2 février, les 300 fonctionnaires du ministère des Finances, motif : manque de compétences.

Elle compte également se plier au plan de mise sous tutelle des ressources du Libéria par le GEMAP, imposé par la communauté internationale comme préalable à tout engagement. Le GEMAP prévoit de nommer des experts internationaux pour une période de trois ans à la tête des secteurs importants de l'économie. Tout cela démontre une réelle détermination à sortir son pays de la situation économique et financière particulièrement difficile et de le réinsérer dans le concert des nations.

Même si le spectre de la guerre s'éloigne du pays, des inquiétudes subsistent, tant la paix est encore fragile. En effet l'afflux massif, cette fois, des réfugiés ivoiriens est de nature à ramener l'insécurité, avec la présence de libériens ayant servi dans les différentes milices en Côte d'Ivoire, et la réactivation des réseaux de trafics d'armes de guerre. La plupart des réfugiés ivoiriens sont à présent dans des campements à Butuo, dans le Nord-Est du pays, près de la frontière avec le Libéria, ils seraient aujourd'hui plus de 15.000. Ils viennent de Guiglo, la région ouest contrôlée par le gouvernement, fuyant le pays en craignant la reprise de la guerre, après que les autorités d'Abidjan aient rompu le cessez-le-feu de 18 mois en bombardant la zone Nord tenu par les forces rebelles.

En tout état de cause, le Libéria fait face à une énorme tâche de reconstruction, dont fait partie la réintégration de centaines de milliers de ses propres concitoyens qui avaient fui les combats. En ce moment, alors que les progrès accomplis restent fragiles, l'afflux de réfugiés au Libéria pourrait avoir des conséquences fortement négatives, exacerbant la pauvreté et l'instabilité dans le pays. La situation actuelle est particulièrement inquiétante, non seulement pour la Côte d'Ivoire mais aussi pour l'ensemble de la région. Les frontières étant poreuses, les forces onusiennes de maintien de la paix doivent renforcer les contrôles pour empêcher que des personnes entrent au Libéria avec des armes dans le seul but de déclencher une nouvelle guerre qui risquerait d'embraser à nouveau la région. Il est également à craindre que de nombreux enfants soldats libériens et les anciens combattants, actuellement désarmés, démobilisés, donc désœuvrés, ne soient recrutés par les factions ivoiriennes. Il est du devoir de la communauté internationale de veiller à la stabilité précaire et à la paix retrouvée du Libéria, en évitant l'effet « boomerang » du conflit ivoirien, pour espérer écarter le risque potentiel d'une conflagration, dans une région particulièrement « crisogène » de l'Afrique subsaharienne.

